

Droit fiscal des affaires en République de Guinée

La bonne connaissance de la fiscalité des entreprises (complexe et évolutive) nécessite fondamentalement la maîtrise des principes de détermination des revenus imposables, la catégorisation des entreprises assujetties à l'obligation fiscale et les règles de contrôle de l'impôt. C'est la préoccupation de ce document qui est destiné aux apprentis fiscalistes et aux opérateurs économiques.

Il est divisé en quatre parties :

- 1-L'entreprise individuelle ;
- 2-L'entreprise sociétaire ;
- 3-La taxe sur la valeur ajoutée (TVA) ;
- 4-Le contrôle fiscal de l'entreprise.

La particularité de cet ouvrage est qu'il se trouve émaillé d'exemples et de cas pratiques en vue d'une facile compréhension du lecteur.



Séverin MONEMOU, né le 28 décembre 1968 à Yomou, sort major de sa promotion en droit privé de l'UGANC en 1995. Il dispense des cours de droit civil au campus universitaire de Foulaya de 1996 à 1997. De 1998 à 1999, il est chargé des cours de droit des obligations à l'UGANC. Il suit une formation à l'école nationale des Régies financières de Ouagadougou, puis en 2001-2002 à l'école nationale des Impôts à Clermont-Ferrand.

Depuis 2001, il est en service à la Direction Nationale des Impôts, chef de section Banques, Assurances et Transports.



ISBN : 978-2-296-13879-7

13 €



Droit fiscal des affaires en République de Guinée

Séverin MONEMOU

Séverin MONEMOU

Droit fiscal des affaires en République de Guinée

Harmattan  Guinée